

## CADRE LÉGAL

Art. R.4227-38 et R.4227-39  
du Code du travail.



### TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.  
En intra-entreprise : sur devis.



### OBJECTIFS

- Savoir évacuer les locaux en sécurité.
- Savoir reconnaître le signal d'alarme et les cheminements.
- Comprendre et connaître l'organisation de l'évacuation.

### PUBLIC VISÉ

Tout salarié d'une entreprise, sans condition de poste.



### MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'un exercice d'évacuation.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

### MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.



### DURÉE

De 3 heures sur une journée.

### NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

### VALIDITÉ

Tous les 6 mois.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





## PROGRAMME THÉORIQUE

- Notions importantes sur l'incendie :
  - Les principales causes d'incendie et leurs conséquences.
  - Le triangle du feu et les différentes classes de feu.
  - Les modes de propagation du feu.
  - Les différents types d'explosion.
- L'organisation de l'évacuation :
  - Le signal d'alarme et l'alerte.
  - Le matériel de lutte contre l'incendie.
  - Le système de détection incendie.
  - Les consignes d'évacuation.
  - Les rôles de guide et serre-file et l'organisation interne.
  - Le dégagement d'une victime dans un local clos.
  - La gestion des visiteurs sur le site.

## PROGRAMME PRATIQUE

- Visite du site sur lequel porte la formation afin de reconnaître les différents points de rassemblement, balisages, cheminements et matériels utiles à la protection incendie.
- Exercice d'évacuation en accord avec la direction et selon les moyens sur place.
- Conseils du formateur à l'issue de la formation.



## ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée par le formateur en fin de session par la réalisation d'un cas concret et de questions posées aux participants.

## DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

## Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget. Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

Que ce soit par mail ou par téléphone, contactez-nous ! Vous trouverez nos coordonnées en bas de cette page.

